

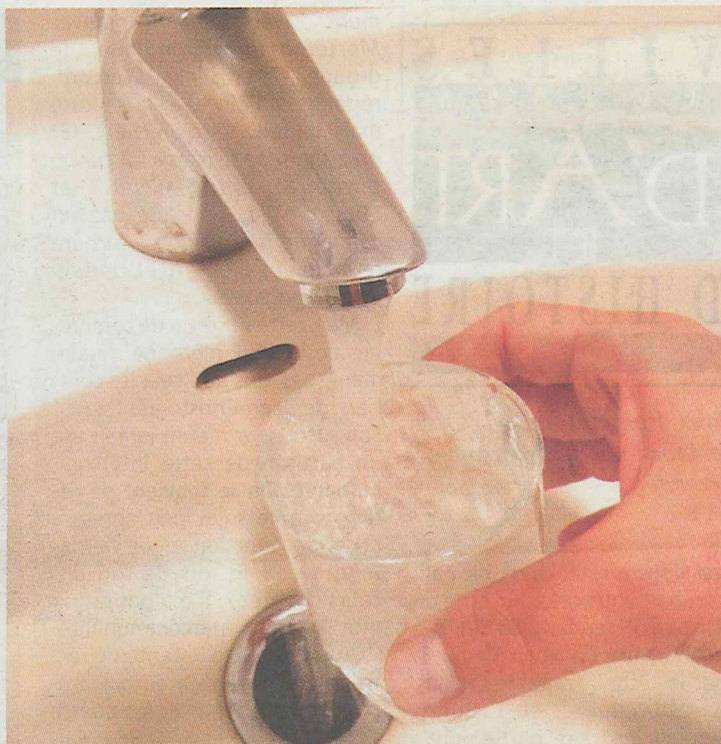
# Le prix de l'eau baisse de plus de moitié à partir du 1<sup>er</sup> février

Quand on rentre du travail et qu'on récupère son courrier dans la boîte aux lettres, il faut bien se rendre, ce sont la plupart du temps des mauvaises nouvelles que l'on découvre en ouvrant les enveloppes. Notamment des factures glissées entre deux prospectus. C'est d'autant plus le cas en ces temps de crise où tout augmente. Mais d'ici quelques jours, les Senlisiens vont retrouver le sourire en prenant connaissance de leur facture d'eau. Certes, il ne faut pas rêver, ce service ne sera pas non plus gratuit. Mais l'addition sera beaucoup moins salée qu'avant. Et pas seulement de quelques euros pour faire une annonce de style. Non, le prix de l'eau va baisser jusqu'à près de 60% pour certains foyers.

Une telle diminution suscite des interrogations. Comment cela est-il possible ? Jusque-là, c'est Veolia qui possédait le marché. Arrivait le renouvellement des délégations de service public de l'eau et de l'assainissement. Veolia s'est, évidemment, portée candidate. Tout comme la Saur et la Lyonnaise des Eaux. Trois sociétés qui se sont livrées une concurrence acharnée pour remporter la part du gâteau. A la plus grande joie de la municipalité. Et au final, c'est Veolia qui est ressorti vainqueur de l'appel d'offres pour un contrat d'une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> février. Mais pour conserver le marché, l'entreprise a dû être moins gourmande que précédemment et a dû être obligée de revoir ses tarifs à la baisse.

## UN SYSTÈME DE TARIF PROGRESSIF

Mais cette diminution de prix ne sera pas ressentie de la même manière par tous les foyers senlisiens. C'est un système de tarif progressif qui va être mis en place. Concrètement comment cette baisse va-t-elle se traduire sur la facture ? Pour une consom-



*Faire couler l'eau du robinet coûtera moins cher pour les Senlisiens à partir du 1<sup>er</sup> février. La municipalité a profité d'une concurrence féroce entre trois sociétés pour faire baisser considérablement le prix de l'eau. Jusqu'à 58% pour certains foyers.*

mation de 30m<sup>3</sup> d'eau, correspondant aux personnes seules ou parent isolé avec un enfant, le prix sera désormais de 56,96 euros TTC, au lieu de 134,75 euros. Soit 2 euros le mètre cube. C'est là que la baisse est la plus importante (58%). Au delà, c'est moins sensible mais c'est tout de même une diminution non négligeable. Ainsi, sur la tranche de consommation entre 31 et 120m<sup>3</sup>, c'est-à-dire la plus fréquente pour les foyers, le coût de 120m<sup>3</sup> passe de 457,19 euros TTC à 320,29 euros TTC (soit une réduction de 24%). Enfin, la baisse passe à 22% pour une consommation de 140m<sup>3</sup>. Côté chiffres, le montant sera désormais de 430,61 euros TTC au lieu de 550,85 euros auparavant.

Sur la facture, il faut y ajouter le prix de l'abonnement qui est de l'ordre de 10 euros et autant pour le réseau d'assainissement.

La société Veolia a donc fait un effort considérable. Mais, pour autant, la municipalité n'a pas choisi de répercuter intégralement la baisse pour ses abonnés. En effet, une partie de l'économie va permettre de constituer une réserve spécifique afin de financer le coûteux remplacement du réseau de canalisations en plomb. Sachant que chaque raccord vaut 1 300 euros et qu'il en reste 1 100 à remplacer sur Senlis.

## L'OPPOSITION : «CE N'EST PAS UNE MESURE SOCIALE»

Comme souvent à Senlis, toute

décision est prétexte aux polémiques. Même lorsqu'il s'agit d'une bonne nouvelle. Et cette délibération passée, jeudi 19 janvier, lors du conseil municipal, n'échappe pas à la règle. L'opposition d'Aimer Senlis a pointé du doigt les failles de ce système de tarif progressif. «La baisse est plus forte pour les gens seuls que pour les familles», remarque Florence Mifsud, conseillère municipale d'opposition. Pas logique selon elle. Sa collègue de l'opposition, Joëlle Huli prend le relais : «C'est tout sauf une mesure sociale. Un couple avec des revenus confortables consommera moins qu'une famille de six personnes ayant des revenus modestes.» Réponse de l'opposition : «On ne peut pas avoir un tarif social sur l'eau en fonction de la composition familiale du foyer et de ses revenus, contrairement à l'énergie», explique Hervé Coudière, l'adjoint en charge de l'environnement. Le centre communal d'action sociale (CCAS) aidera également les familles en difficulté à payer leur facture d'eau grâce à un versement de Veolia à ce même CCAS dans le cadre d'un fonds de solidarité.

Le maire, Pascale Loiseleur (sans étiquette), met en avant «une dimension de développement durable» dans cette nouvelle grille tarifaire. «Les ménages senlisiens ont une consommation d'eau supérieure à la moyenne», indique-t-elle.

Si cette délibération a fait débat, les élus se sont retrouvés au moment de voter. Seules deux conseillères de l'opposition se sont abstenues. Il fut un temps où c'est tout le groupe Aimer Senlis aurait fait de la sorte, voire voter contre. Preuve que de l'eau a coulé sous les ponts.